ments, de déductions ingénieuses. La chronologie seule est sujette à discussion; tandis que Cuvier assigne à la période actuelle, caractérisée par l'apparition de l'homme sur la terre, une durée écoulée d'environ six ou huit mille ans, les derniers travaux des géologues, basés sur les mêmes principes, lui donnent déjà plus de cent mille ans d'existence; Bronn, par exemple, recule à cent cinquante-huit mille ans la date de la dernière révolution du globe. Mais c'est une question qui, pour être dignement traitée, exigerait de trop longs développements.

Globe (LE), journal anglais. Cette feuille, qui date de 1811, fut fondée pour faire concurrence au *Courrier*. Elle vécut treize ans, grâce à l'habileté de son rédacteur en chef, George Lane, et à la persévérance de son principal propriétaire, Thomas Chapman. En 1824, le *Globe* s'unit à un autre journal du soir, le *Traveller*, dont le nom est encore joint au sien, comme sous-titre, et, dans les quatre années qui suivirent, il absorba successivement cinq autres journaux du soir, le *Statesman*, le *True Briton*, l'*Evening Chronicle*, la *Nation* et l'*Argus*, feuilles éphémères. Le *Globe* est l'organe reconnu de lord John Russell et de lord Grey. L'un des plus importants journaux du soir, il a reçu un coup funeste de l'établissement des chemins de fer. Aujourd'hui, en Angleterre, les journaux du matin ont l'avance sur les journaux du soir, dont la clientèle se resserre de plus en plus dans le rayon de Londres et de sa banlieue. Le *Globe* défend la politique libérale, mais étroite, des whigs (parmi lesquels il a toujours un patron dans tel ou tel ministre), le libre échange, la liberté religieuse. Virulent comme presque tous les journaux anglais, dans les questions de politique étrangère, surtout quand il s'agit de la France, il jouit d'une grande influence, qu'il doit au talent de sa rédaction et à son caractère semi-officiel.

Globe (LE), célèbre recueil philosophique, politique et littéraire, publié sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, par les doctrinaires et par les saint-simoniens. Les principaux rédacteurs de la première période furent : MM. Jouffroy, Dubois, de Rémusat, Mignet, Thiers, Sainte-Beuve, Pierre Leroux, Damiron, Vitet, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Ampère, jeunes gens de talent et d'avenir, qui tenaient la plume sous l'inspiration ou la tutelle d'hommes plus mûrs; ces derniers n'étaient autres que MM. Guizot, Cousin, Villemain, de Barante et de Broglie. Il était difficile de réunir un ensemble plus complet de capacités de premier ordre. M. Dubois fut l'âme du journal et M. Pierre Leroux l'administrateur, ou plutôt le secrétaire de la rédaction. L'un et l'autre furent les véritables fondateurs du *Globe* (1824). M. Pierre Leroux avait d'abord conçu le plan d'une sorte de Magasin à l'anglaise, composé d'extraits de littérature étrangère, d'analyses des principaux ouvrages, d'un choix judicieux de faits instructifs. M. Dubois admit ce cadre, mais il jugea qu'il fallait y joindre un élément de vitalité et d'influence; la censure interdisant la politique, on fonda une critique nouvelle et philosophique : les questions de liberté littéraire étaient à l'ordre du jour; on leva le drapeau de l'indépendance contre la littérature de l'Empire. Ce journal venait à son heure. Une génération ardente, cherchant sa voie à côté de la politique, voulait imprimer au XIXe siècle une physionomie originale, un caractère distinctif. Tout ce mouvement intellectuel, toutes ces forces vives d'une jeunesse impatiente avaient la liberté pour point de ralliement. Vu de près, cet ensemble d'efforts et de talents montrait des origines diverses, des aspirations variées; mais la résultante était un énergique essor, une lutte puissante.

D'abord exclusivement littéraire, le *Globe* adopta avec chaleur les principes de l'école révolutionnaire de la Restauration, et exerça dans les sphères intellectuelles une autorité incontestable. Il soutint, contre le *Mémorial catholique*, des polémiques instructives et courtoises sur le progrès des formes ou des modes littéraires que revêt l'esprit humain. Délivré de la censure par la chute du ministère Villèle, le *Globe* devint un grand journal politique; en réalité, il perdit à cette transformation : il lui eût suffi d'être pénétré de l'esprit général du temps. Tel était le sentiment d'Augustin Thierry, qui se plaignit à M. Guizot de trouver dans le *Globe* « des choses qui étaient partout. » Renforcé par un organe périodique, la *Revue française*, rédigée par les mêmes écrivains (1828), le *Globe* prit dans la politique une attitude d'opposition hardie et passionnée. Quelques mois avant juillet 1830, M. Dubois fut condamné à quatre mois d'emprisonnement et 2,000 francs d'amende, sous prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc. M. de Rémusat le remplaça dans la direction et assuma presque les deux tiers de la rédaction. Le 27 juillet, le *Globe* publiait les ordonnances avec une protestation, dont le début était : « Le crime est consommé. »

L'École normale dominait dans la rédaction du *Globe*. M. Duchâtel était l'économiste et le financier; MM. Jouffroy et Damiron se partageaient le domaine de la philosophie, mais le premier entra plus tard dans la polémique des faits et des actes politiques; M. Vitet allait des arts à la littérature; M. de Rémusat, esprit convaincu, jugeait les faits, soit qu'ils se rapportassent à la philosophie, à la littérature, ou à la politique; M. Dubois traitait les questions d'enseignement en homme grave et passionné; M. Duvergier de Hauranne, talent fin et caustique, faisait une guerre d'escarmouches aux partisans de la littérature classique; M. Sainte-Beuve, le porte-étendard du romantisme, s'appliquait à chercher dans l'ancienne littérature française des ancêtres à la nouvelle école, et voulait introduire l'idée paradoxale d'une réforme presque radicale de la langue, idée qui fut combattue dans le *Globe* même par des rédacteurs moins engagés dans ce courant littéraire; M. Thiers, jeune homme moins inconnu que les autres auxiliaires de M. Dubois, écrivit pour le journal huit articles sur le Salon de 1824; là s'arrêta sa collaboration. M. Thiers adoptait la philosophie du XVIIIe siècle, les écrivains du *Globe* la repoussaient. En philosophie, le fond de leur doctrine était le spiritualisme rationaliste, et la forme en était dogmatique, hautaine, comme dans la bouche de M. Royer-Collard et de M. Guizot; on réagissait contre le sensualisme du XVIIIe siècle. Leur ligne politique se dessina parallèlement à la ligne philosophique; c'était une position mitoyenne entre la reconnaissance absolue du principe de la légitimité royale et l'adhésion complète au principe de la souveraineté du peuple; c'était ce qu'on a appelé le juste-milieu.

La seconde période du *Globe* date de 1830. L'avénement au trône du duc d'Orléans avait ouvert aux rédacteurs du journal les avenues des hautes fonctions officielles. Un seul resta fidèle au journal, M. Pierre Leroux, et bientôt il s'entendit avec les disciples de Saint-Simon, dont il partageait les idées. Le *Globe* transformé devint, sous la direction de M. Michel Chevalier, l'organe de la religion nouvelle et de l'amélioration des institutions sociales au profit de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Le premier numéro de cette série parut le 18 janvier 1831. On sait que la phalange des saint-simoniens se composait d'hommes d'élite, qui, après la dispersion de leur école ou de leur secte, ont pris une position marquante dans la finance, les lettres et les arts. Parmi ceux qui prirent part à la rédaction du *Globe*, il nous suffira de citer Michel Chevalier, L. Reybaud, Emile Pereire, Guéroult, Félicien David, etc.

Le *Globe* cessa de paraître après le 20 avril 1832.

Diverses autres feuilles ont repris ce titre, entre autres le *Globe*, gazette des deux mondes (1er janvier 1837-30 septembre 1845), qui ne fut quotidien qu'à partir du 11 mars 1841. Dans cette dernière période, il était, sous la direction de M. Granier de Cassagnac, le souteneur subventionné de M. Guizot, et fut remplacé par l'*Epoque*, de bruyante mémoire.

GLOBEUX, EUSE adj. (glo-beu, eu-ze — rad. *globe*). Bot. Arrondi en globe : *Ovaire* GLOBEUX. *Capsule* GLOBEUSE.

GLOBICÉPHALE s. m. (glo-bi-sé-fa-le — du lat. *globus*, boule, et du gr. *kephalê*, tête). Mamm. Section du genre dauphin.

GLOBICEPS s. m. (glo-bi-sèps — de *globe*, et du lat. *caput*, tête). Mamm. Espèce de dauphin de la section des globicéphales.

— Entom. Genre d'insectes hémiptères de la tribu des lygéens, dont l'espèce type se trouve aux environs de Paris.

GLOBICONQUE s. f. (glo-bi-kon-ke — du lat. *globus*, globe; *concha*, coquille). Moll. Genre de mollusques gastéropodes, voisin des auricules, comprenant quatre espèces, toutes fossiles, trouvées dans la craie chloritée.

GLOBICORNE s. m. (glo-bi-kor-ne — de *globe* et *corne*). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des clavicornes, tribu des dermestes, dont l'espèce type vit aux environs de Paris.

GLOBIFÈRE adj. (glo-bi-fè-re — du lat. *globus*, globe; *fero*, je porte). Hist. nat. Qui porte des organes ou des protubérances globulaires.

GLOBIFLORE adj. (glo-bi-flo-re — du lat. *globus*, globe; *flos*, fleur). Bot. Qui a des fleurs globuleuses.

GLOBIGÉRINE s. f. (glo-bi-jé-ri-ne — du lat. *globus*, globe; *gero*, je porte). Moll. Genre de foraminifères à loges sphériques.

GLOBIPORE adj. (glo-bi-po-re — du lat. *globus*, globe, et de *pore*). Zool. Qui a des pores orbiculaires.

GLOBO (IN) loc. adv. (inn-glo-bo — mots lat. qui signif. proprement *dans le globe*). En masse, sans examiner les détails : *Il faut prendre les choses* IN GLOBO. (Acad.) *Les cent une propositions du P. Quesnel furent condamnées* IN GLOBO *par la bulle* Unigenitus. (Volt.)

GLOBOSITE s. f. (glo-bo-zi-te — du lat. *globus*, globe). Moll. Nom donné par les auteurs anciens à diverses coquilles globuleuses et ventrues, telles que des tonnes, des casques, des harpes, etc.

GLOBULAIRE adj. (glo-bu-lè-re — du lat. *globulus*, petit globe). Qui a la forme d'un globe : *Corps* GLOBULAIRE. *Masse* GLOBULAIRE.

— Géogr. *Cartes globulaires*, Cartes où les méridiens et les parallèles sont figurés par des lignes courbes.

— Bot. *Glandes globulaires*, Glandes de forme sphérique, qui tiennent au végétal par un seul point.

— s. f. Moll. Section du genre natice, comprenant les espèces qui ont l'ouverture de la coquille très-grande.

— Bot. Genre de plantes, type de la famille des globulariées.

— **Encycl.** Bot. Le genre *globulaire* formant à lui seul la famille des globulariées, nous renverrons à ce dernier mot pour l'exposé des caractères, de la distribution géographique et des propriétés générales. Ce genre comprend une douzaine d'espèces; la plus connue est la *globulaire* commune, petite plante vivace, à fleurs bleues, plus rarement roses ou blanches, groupées en cime globuleuse et terminale. Elle croît sur les pelouses des montagnes, dans les endroits peu garnis, et fleurit à la fin du printemps. Elle est plus répandue et s'avance plus loin vers le Nord que dans le Midi. Sa saveur est amère; les bestiaux ne la mangent pas, et par suite on la regarde comme nuisible aux pâturages. En médecine, on l'emploie comme détersive, vulnéraire et faiblement purgative. La *globulaire turbith* est un petit arbrisseau qui croît sur les montagnes des régions méridionales de l'Europe, et fleurit au milieu de l'été. Ses propriétés sont analogues à celles de l'espèce précédente, mais plus énergiques; néanmoins elles avaient été fort exagérées par les anciens, au point que la plante avait été désignée sous le nom d'*herbe terrible*. En réalité, c'est un purgatif doux, moins actif que le séné, et qu'on emploie à dose double de ce dernier. Ces plantes ne manquent pas d'agrément, mais elles sont peu usitées pour l'ornement des jardins, parce qu'on possède de nombreux végétaux d'une culture bien plus facile et qui produisent beaucoup plus d'effet.

GLOBULARIÉ, ÉE adj. (glo-bu-la-ri-é — rad. *globulaire*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre globulaire.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, composée du seul genre globulaire.

— **Encycl.** La famille des *globulariées* renferme des arbrisseaux, des sous-arbrisseaux ou des plantes vivaces, à feuilles alternes, simples, entières, spatulées et dépourvues de stipules. Les fleurs, ordinairement bleues, sont réunies en capitules globuleux, terminaux et munis d'un involucre à la base. Elles présentent un calice monosépale, persistant, à cinq divisions groupées quelquefois en deux lèvres; une corolle monopétale, tubuleuse, semblablement divisée; quatre étamines didynames, saillantes, à filets insérés sur le haut du tube de la corolle, à anthères uniloculaires; un ovaire libre, à une seule loge uniovulée, aminci au sommet et continu avec un style filiforme échancré à son extrémité. Le fruit est un caryopse, dont la graine renferme un embryon entouré d'un albumen charnu.

Cette petite famille, qui a des affinités avec les primulacées, les silaginées et les stilbinées, se compose du seul genre *globulaire*, auquel on rapporte comme synonymes ou sections les genres *alypum* ou *turbith* et *abolaire*. Les espèces, peu nombreuses, habitent surtout les régions tempérées de l'Europe, et croissent généralement dans les lieux montueux, arides ou rocailleux.

GLOBULE s. m. (glo-bu-le — lat. *globulus*, dimin. de *globus*, globe). Très-petit globe, très-petit corps sphérique : *Les* GLOBULES *du sang*.

Chaque *globule* d'air est un monde animé.
LAMARTINE.

— Pharm. Préparation homœopathique de forme globulaire.

— Bot. Nom des corps globuleux et opaques qui se trouvent dans diverses parties du thalle des lichens.

— **Encycl.** Méd. Le *globule* est un élément histologique d'une très-grande importance, et qui, malgré les travaux dont il a été l'objet, est encore imparfaitement connu. Cet élément est une cellule libre, de forme variable, ordinairement sphérique ou elliptique, quelquefois aplatie en deux pôles opposés, ou ombiliquée; quelquefois enfin il est de forme irrégulière. Il est constitué par une enveloppe simple ou composée et d'un contenu liquide granuleux ou visqueux, avec ou sans noyaux, avec ou sans nucléoles et granulations. Les *globules* se retrouvent dans quelques tissus animaux, mais particulièrement nageant librement au sein des liquides humoraux; ils forment comme une sorte de transition entre les tissus liquides et les tissus solides formés de cellules groupées et adhérentes. Dans d'autres cas, les anatomistes ont cru y voir une sorte de cellule vivante, et l'ont assimilé, sous le nom d'amibe, aux infusoires entozoaires. Les principaux *globules* sont ceux du *sang*, de la *lymphe*, du *chyle*, du *pus*, du *lait* et du *colostrum*, etc.

— *Globules du sang*. On en distingue de deux sortes : les rouges et les blancs, qui ont encore reçu les noms, ceux-là d'*hématies*, et ceux-ci de *leucocytes*. Nous allons décrire ici leur forme et leurs principales propriétés.

1° *Globules rouges*. Ce sont des corps de forme circulaire ou ovale, aplatis vers leur centre, rouges à la lumière réfléchie, jaunâtres à la lumière qui les a traversés, et nageant au sein du plasma sanguin. Ronds et aplatis chez l'homme et la plupart des mammifères, à l'exception des caméliens, où ils sont elliptiques, on les trouve également elliptiques chez les oiseaux, les reptiles et les poissons, en exceptant toutefois dans cette dernière classe les poissons cyclostomes, qui ont les *globules* ronds. Leur diamètre varie de 6 à 7 millièmes de millimètre, et leur épaisseur est environ trois fois moindre chez l'homme. Très-élastiques et très-flexibles, ils ont une densité plus grande que celle du sérum. C'est à eux que le sang doit sa couleur rouge. Ils sont dépourvus de toute cavité intérieure. Leur masse est homogène et formée de globuline, matière albuminoïde spéciale, unie à de la matière colorante, à de la graisse et à des sels. Leur masse est homogène dans la majorité des cas; cette restriction doit être faite, attendu que, chez l'homme par exemple, avant que l'embryon ait 0m,02 ou 0m,03 de long, les *globules* fœtaux ont un petit noyau rond et granuleux. Les *globules* du sang des vertébrés ovipares renferment tous, eux aussi, un noyau incolore. Le noyau des *globules* rouges du sang est insoluble dans l'eau et dans l'acide acétique, tandis que le *globule* lui-même finit par s'y dissoudre au bout d'un temps assez court, surtout dans l'acide acétique. La forme des *globules* s'altère souvent dans les maladies. Ils deviennent soit *dentilés*, soit *framboisés* : ce sont des signes de graves désordres de la masse sanguine. Quelquefois aussi leur densité semble augmenter, et ils se précipitent plus rapidement au fond du vase où l'on a reçu le sang. La fibrine se coagule alors à la surface et reste blanche ou à peu près. C'est ainsi que se forme la couenne dans le sang provenant d'individus atteints de maladies inflammatoires.

2° *Globules blancs*. Ces *globules* n'existent pas seulement dans le sang, ils existent aussi dans le chyle, dans la lymphe, dans le pus, etc., auxquels ils donnent leur couleur blanche. Ce sont des cellules et quelquefois des noyaux libres, auxquels on a donné alors le nom de *globulins*. Les globulins sont sphériques, sans nucléoles, et finement granuleux. Les leucocytes-cellules présentent des propriétés distinctes, selon qu'on les envisage à l'état frais ou quelque temps après leur séjour dans le sérum, en dehors de l'organisme. A l'état frais, ils sont constitués par une masse sphérique de globuline incolore, uniformément parsemée de granulations très-fines, grisâtres et incohérentes, sans noyaux, et un peu plus foncée au centre et sur les bords. Quand ils ne sont plus frais, ils se déforment considérablement.

On trouve aussi des *globules* blancs, différents à quelques égards des précédents. Ils sont constitués par une masse claire, homogène, sans granulations, et contenant un et quelquefois deux noyaux finement granuleux, et sans nucléoles. Quelquefois les noyaux y manquent (*globules pyoïdes*).

Le diamètre des *globules* blancs varie de 8 à 12 millièmes de millimètre; celui des globulins, de 3 à 5 millièmes de millimètre. L'eau les déforme et y fait apparaître des expansions sarcodiques, qui sont autant de petits appendices en forme de tentacules. L'eau et l'acide acétique y font apparaître aussi de un à quatre noyaux, dans le cas cependant où leur état finement granuleux n'a pas été remplacé par un dépôt de granulations graisseuses.

Les leucocytes se rencontrent dans toutes les parties où il existe des *globules* rouges. Dans les capillaires, les leucocytes sont appliqués à la paroi interne plutôt qu'en suspension dans le sérum. Les *globules* blancs se trouvent, en outre, dans le chyle, dans la lymphe, dans le colostrum, dans le liquide des vésicules séminales, dans le liquide prostatique, dans le sperme d'éjaculation, dans les liquides allantoïdien et amniotique, dans l'humeur vitrée ou hyaloïde, dans la synovie, etc.

Les *globules* blancs ne se trouvent pas, dans les conditions normales, à la surface des muqueuses, mais le plus léger trouble de la circulation dans ces membranes suffit pour y déterminer une production de ces éléments anatomiques. Les *globules* blancs sont l'élément principal du pus et de la sérosité des vésicatoires, auxquels ils donnent leur couleur blanche et leur consistance crémeuse.

Dans certains cas, ils sont remplis d'une quantité anomale de granulations graisseuses (*globules granuleux de l'inflammation*), et alors ils s'hypertrophient de manière à acquérir un diamètre de 15 à 20 millièmes de millimètre. D'autre fois, ils s'accroissent en proportion insolite dans le sang et déterminent alors la maladie appelée *leucémie*.

— *Globules* ou *corpuscules lymphatiques*. Ceux-ci coexistent dans la lymphe et le chyle avec les *globules* blancs; ils sont à noyaux libres finement granulés et sans nucléoles, ou bien à noyaux entourés d'une masse de cellules sphériques incolores. Ils sont moins nombreux que les *globules* blancs, et dans le rapport de 1 à 10 ou 20 avec ceux-ci. Ils sont aussi plus petits que les *globules* blancs, et ont mérité le nom de *globulins* qu'on leur donne quelquefois. Leur dimension est, en moyenne, de 4 millièmes de millimètre et peut osciller de 3 à 5 millièmes de millimètre. Leur surface est visqueuse et adhère facilement aux corps qu'elle vient à toucher. Quelques physiologistes pensent qu'ils représentent l'état rudimentaire des *globules* sanguins.

— *Globules du pus*. Lorsqu'on examine au microscope le pus issu d'une plaie ou d'un abcès suppurant, on trouve ce liquide entièrement rempli d'une multitude de *globules* blanchâtres, qui donnent au liquide sa couleur, son opacité, et qui, en un mot, caractérisent le pus et en font un liquide distinct. Ces *globules* sont de deux espèces : 1° les *globules* de pus proprement dits; 2° les pyoïdes. Les premiers sont sphériques, à surface lisse ou presque lisse. Ils sont grisâtres et transparents à la lumière transmise, et ont de 10 à 14 millièmes de millimètre de diamètre, selon la région où on les trouve. Leur contenu est une matière granuleuse renfermant de un à quatre noyaux arrondis, irréguliers ou même polyédriques. Les *globules* du pus des muqueuses sont moins granuleux et plus transparents que les autres; ils renferment quelquefois une cavité distincte dans laquelle on aperçoit le liquide animé d'un mouvement brownien. Les pyoïdes ne diffèrent des *globules* du pus que par l'absence de noyau.

L'opinion la plus généralement répandue sur l'origine des *globules* du pus, c'est que ceux-ci procèdent et dérivent des *globules* blancs si abondamment répandus dans le sang et dans la lymphe. Des travaux récents, entrepris dans le but d'éclaircir cette question, ont mis presque hors de doute la réalité de cette origine; on a pu suivre, en effet, les différentes phases de la transformation des *globules* blancs épanchés dans une plaie, et on les a vus se transformer en corpuscules du pus.

— *Globules du mucus*. Ils ne diffèrent point des *globules* du pus; on les trouve normalement et en quantité variable dans la salive et le mucus nasal de l'homme.

— *Globules du lait*. Le lait doit sa couleur à la présence de *globules* blancs nageant au sein d'un liquide séreux et clair. Leur dimension est très-variable, depuis le point perceptible jusqu'à 1 millième de millimètre de diamètre; leur quantité varie également et est en rapport avec la richesse du lait. Les *globules* du lait ne sont pas, comme les *globules* du sang, de la lymphe ou du pus, des éléments anatomiques de constitution; ils ne sont que des granulations de matière grasse émulsionnée dans le liquide. Ce sont, à proprement parler, des gouttelettes de beurre sans enveloppe, sans noyau, sans aucun des éléments anatomiques qui caractérisent la cellule organique.

— *Globules du colostrum*. Ce sont des *globules* sphériques, ovoïdes, à contours un peu irréguliers, variant de volume entre 1 et 5 millièmes de millimètre de diamètre, qu'on trouve plus ou moins abondamment mêlés aux *globules* du premier lait. Ils peuvent aussi apparaître dans le lait dès que la glande mammaire s'enflamme ou devient le siége d'un abcès.

— Pharm. Les médicaments homœopathiques ne sont pas employés seulement en teintures mères, en dilutions liquides et en triturations; ils sont encore très-usités sous la forme globulaire. Pour préparer les *globules* médicamenteux, on place une certaine quantité de *globules* inertes (nonpareilles, sucre ou sucre du lait) dans une capsule de verre; on les arrose avec une suffisante quantité de l'une des dilutions alcooliques du médicament que l'on veut avoir en *globules*; on les remue de temps en temps, à l'aide d'une carte recourbée en forme de petite cuiller, et, lorsque l'humidité a totalement disparu, ce qui arrive au bout d'une heure et demie environ, on les enferme dans des flacons bien bouchés. Hahnemann a prétendu que les *globules* médicamenteux pouvaient conserver toutes leurs propriétés pendant douze ou quinze ans. Cette opinion n'est pas partagée par les praticiens homœopathes, qui repoussent l'emploi des *globules* dont la préparation remonte au delà de deux à cinq années.

GLOBULÉE s. f. (glo-bu-lé — du lat. *globulus*, petit globe). Bot. Genre de plantes, de la famille des crassulacées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

GLOBULEUX, EUSE adj. (glo-bu-leu, eu-ze — rad. *globule*). Qui est composé de globules, ou qui est en forme de globule : *Selon Descartes, la lumière ne vient point à nos yeux du soleil, mais c'est une matière* GLOBULEUSE, *répandue partout, que le soleil pousse, et qui presse nos yeux comme un bâton poussé par un bout presse à l'instant par l'autre bout*. (Volt.)

— s. m. pl. Entom. Groupe d'insectes hémiptères, formant une grande division de la famille des scutellérides, et comprenant les genres à corps arrondi.

— Arachn. Nom donné à deux groupes d'aranéides, l'un du genre thomise, l'autre du genre théridion, et comprenant des espèces caractérisées par un abdomen globuleux.

GLOBULIFORME adj. (glo-bu-li-for-me — de *globule*, et de *forme*). Hist. nat. Qui est disposé en globules : *La craie blanche, examinée au microscope, montre une très-curieuse structure* GLOBULIFORME. (L. Figuier.)

GLOBULINE s. f. (glo-bu-li-ne — rad. *globule*). Chim. Matière albuminoïde qui existe dans le cristallin de l'œil. || On dit aussi CRISTALLINE.

— Hist. nat. Syn. de TINDARIDE.

— **Encycl.** La *globuline* est une substance que l'on peut extraire à l'état de pureté du cristallin. Suivant Berzélius et quelques autres chimistes, elle existe aussi dans les globules du sang; mais on n'a jamais pu la retirer de cette dernière source exempte de matière colorante, et on ne peut pas dire d'une manière absolue que l'identité des deux substances ait été nettement établie. Il est même certain que la substance albuminoïde extraite des globules du sang par le procédé de Lehmann diffère essentiellement de celle que renferme le cristallin.

Pour obtenir la *globuline* au moyen du cristallin, on triture ce corps avec de l'eau, on filtre, on évapore la solution au-dessous de 50° et l'on purifie le résidu en le faisant digérer avec de l'éther d'abord, avec de l'alcool faible ensuite. Le cristallin de l'œil humain renferme, d'après Berzélius, jusqu'à 35,9 de *globuline* sèche pour 100.

Ainsi préparée, la *globuline* est une masse transparente, jaunâtre, qui se gonfle dans l'eau et se dissout, pour la majeure partie, en formant un liquide gommeux; sa solution devient opaline à 73° et se coagule à 93°, c'est-à-dire à une température bien supérieure à celle où se coagule l'albumine. Mêlée avec de petites quantités d'acide acétique, la solution devient immédiatement opaline et se coagule alors à 50°; mais si la proportion d'acide acétique devient plus forte, loin de favoriser la coagulation, elle l'empêche, à ce point que celle-ci exige alors, pour se produire, une température de 100°.

La solution aqueuse de *globuline* présente une réaction légèrement alcaline, et, sous beaucoup de rapports, elle se comporte, vis-à-vis des acides minéraux et des sels métalliques, comme la solution de l'albumine. Suivant Lehmann, la solution acidulée au moyen de l'acide acétique est précipitée par l'ammoniaque, et réciproquement la solution additionnée d'ammoniaque donne un précipité lorsqu'on la neutralise avec soin par l'acide acétique. Un courant de gaz carbonique dirigé à travers une solution de *globuline* y fait naître un précipité soluble dans l'eau pure.

La composition centésimale de la *globuline* est sensiblement la même que celle de l'albumine. D'après Muldez, cette substance renferme : carbone, 54,35; hydrogène, 7; azote, 16,5; soufre, 0,3 à 1,2. Lehmann y a trouvé 1,1 de soufre.

D'après Lehmann, la *globuline* extraite du cristallin laisse, lorsqu'on l'incinère, 1,79 de cendres, dont 0,24 de phosphates et 1,55 de sels solubles, qui consistent en phosphates, sulfates et chlorures alcalins. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au nombre de ces sels ne se rencontrent pas les carbonates alcalins, tandis que l'albumine, soit du sérum, soit du blanc d'œuf, donne toujours des cendres alcalines. Toutefois, lorsqu'on fait coaguler une solution aqueuse de *globuline* et qu'on filtre, le liquide évaporé laisse un résidu qui donne des carbonates alcalins par l'incinération. Toujours d'après Lehmann, la *globuline* dégagerait de l'ammoniaque lorsqu'on la coagule au moyen de la chaleur, et le liquide restant, loin d'acquérir ainsi une solution plus alcaline, comme cela a lieu lorsqu'on chauffe du blanc d'œuf, présente, au contraire, une réaction acide. De ces faits, Lehmann conclut que la *globuline* soluble renferme du phosphate ammoniaco-sodique, qui se résout par la chaleur en ammoniaque et en phosphate de sodium. Il pense aussi que la *globuline* renferme le sel de soude d'un acide organique, probablement de l'acide lactique, sel de soude auquel serait due la cendre alcaline que l'on obtient en incinérant le résidu de l'évaporation de la liqueur séparée par le filtre après la coagulation de la *globuline*. Il se pourrait que la présence de sels minéraux différents dans l'albumine et la *globuline* fussent les seules causes des légères différences que l'on observe entre les caractères de ces deux corps.

D'après MM. Valenciennes et Frémy, la portion extérieure et la portion intérieure du cristallin des mammifères renfermeraient diverses modifications de l'albumine. Le cristallin des poissons renfermerait une autre substance albuminoïde à laquelle les chimistes ont donné le nom de *phaconine*.

La *globuline* a encore reçu le nom de *cristalline*, à cause de son origine.

GLOCESTER, GLOUCESTER ou **GLOSTER**, primitivement *Glevum* et *Claudia Castra*, cité-comté d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom, sur la rive gauche de la Severn, à 178 kilom. O. de Londres, à 50 kilom. N.-E. de Bristol, par 51°52' de lat. N. et 4°35' de long. O.; 25,500 hab.; l'un des siéges des évêchés réunis de Bristol et de Glocester, des assemblées de la cité et du comté; banque, succursale de la Banque d'Angleterre. La fabrication des épingles se fait à Glocester sur une très-vaste échelle, et l'on n'estime pas la valeur de ses produits à moins de 25 millions de francs par an. Le commerce y est surtout favorisé par un canal qui entre dans la ville et peut recevoir des navires de 500 tonneaux.

La ville de Glocester est située dans une charmante vallée abritée à l'E. par des collines d'où l'on découvre un immense panorama de champs cultivés. Son origine remonte, dit-on, aux Bretons, qui lui donnèrent le nom de *Caer Gloen*. Sous le règne de l'empereur Claude, les Romains y établirent une colonie, et elle s'appela alors *Colonia Glevum*. Vers 577, elle se rendit aux Saxons, qui lui donnèrent le nom de *Glanceaster*. Au commencement du VIIIe siècle, elle était regardée comme une des villes les plus importantes du royaume. Détruite en partie en 1087, elle fut, en 1263, le théâtre de plusieurs batailles entre Henri III et ses barons. Au XVIIe siècle, elle prit le parti du Parlement contre Charles Ier, et la Restauration la punit en faisant démolir ses anciennes fortifications.

Le plus beau de tous les monuments de Glocester est la cathédrale, dont les parties les plus anciennes datent du XIe siècle. Le chœur est un magnifique spécimen de l'architecture ogivale du XIVe siècle. La tour, qui date du XVe siècle, a 75 mètres d'élévation; elle est surmontée de pinacles sculptés avec une délicatesse admirable. On remarque à l'intérieur : les tombeaux d'Edouard II et de Robert Courte-heuse, frère de Guillaume le Conquérant; le cénotaphe du docteur Jenner à qui est due la découverte de la vaccine, etc. On admire aussi les cloîtres, qui datent du XIVe siècle. Glocester possède douze autres églises; celle de Saint-Jean renferme un monument en l'honneur de T. Stock, qui établit dans sa paroisse les premières écoles du dimanche qui aient été fondées en Angleterre.

Les environs de Glocester sont très-pittoresques; on y visite avec intérêt *Higham Court*, manoir dans le style de la Renaissance, et la belle église de Ross, surmontée d'une flèche très-élégante. Le long de la rivière Wye se groupent les paysages les plus romantiques.

GLOCESTER (COMTÉ DE), comté de l'O. de l'Angleterre, au S. de l'estuaire de la Severn et des comtés de Monmouth, d'Hereford, de Worcester, de Warwick, à l'O. et au N. de ceux de Berks, d'Oxford, de Wilts et de Somerset. Superficie, 325,000 hectares; 485,502 hab. Ch.-l., Glocester; villes principales : Bristol, Cheltenham, Stroud, Bath, Cirencester. C'est un pays de montagnes, de vallées et de forêts. Le district montagneux, qui se prolonge de Chipping-Cambden à Bath, en suivant le bief de partage de la Severn et de la Tamise, est exposé au froid, peu fertile, mais couvert d'excellents pâturages, qui nourrissent de nombreux troupeaux de moutons. Le district des vallées, qu'arrosent la Severn, l'Avon, la Wye et l'Isis, est naturellement le plus fertile. Ces vallées nourrissent les vaches dont le lait sert à la fabrication des célèbres fromages de Glocester. Il y croît des arbres à fruit de diverses espèces et des vergers sont joints à toutes les fermes. Le district des forêts, riche en hautes futaies, s'étend à l'O. de la Severn jusqu'à Glocester, puis à l'O. du Ledren jusqu'à la limite du comté d'Hereford. L'industrie et le commerce y sont très-développés; ils ont surtout pour objet les draps et les étoffes de laine, les articles en étain, en laiton, les verroteries, les aiguilles, etc.

GLOCESTER (comtes et ducs DE). Un grand nombre de personnages appartenant à la famille régnante d'Angleterre ont porté le titre de comtes ou de ducs de Glocester. Les plus remarquables d'entre eux sont : Robert, comte de GLOCESTER, fils naturel du roi Henri Ier, qui défit Etienne de Blois, à la bataille de Lincoln, en 1139. Jean, comte de GLOCESTER, fils de Jean sans Terre et frère de Henri III, prêta secours à Simon de Montfort, comte de Leicester, qui s'était révolté contre le roi, puis quitta le parti de Montfort, délivra le prince héréditaire que Montfort retenait prisonnier, se mit à la tête du parti royaliste, et défit, en 1265, le comte de Montfort à Evesham, où ce dernier trouva la mort. Thomas Woodstock, duc de GLOCESTER, frère d'Edouard III et tuteur du jeune Richard II, son neveu, fut étranglé par ordre de celui-ci, à Calais, en 1399. Humphrey, duc de GLOCESTER, fils de Henri IV, fut, après la mort de son frère Henri V, en 1422, tuteur et régent, conjointement avec le duc de Bedford. Grâce aux machinations de l'évêque de Winchester, il fut accusé de haute trahison, et trouvé mort dans son lit quelques jours après. Richard III, avant d'arriver au trône, porta également le nom de duc de Glocester. William-Henri, fils d'Ernest-Auguste, électeur de Hanovre et neveu du roi George III, fut nommé duc de Glocester par proclamation royale de l'année 1764. Il contracta, en 1775, un mariage secret avec une comtesse, veuve Waldegrave, dont vint William-Frédéric, qui fut légitimé en 1816, lors de son mariage avec une fille du roi George III, et hérita du titre de duc de Glocester.

GLOCESTER (Richard, duc DE). V. RICHARD III, roi d'Angleterre.

GLOCESTER, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Massachusetts, à 30 kilom. N.-O. de Boston, sur le cap Ann et sur l'isthme qui joint ce cap au continent; 7,000 hab. Bon port; pêcheries et commerce de morue. || Bourg des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Virginie, sur une langue de terre qui s'avance dans l'York-River; 2,000 hab. || Comté maritime de la Nouvelle-Galles du Sud; longueur, du N.-O. au S.-E., 136 kilom.; largeur extrême, 120 kilom. Le comté ayant la forme d'un triangle, cette largeur diminue graduellement à mesure qu'on avance au N.-O. La partie septentrionale en est montagneuse; son principal cours d'eau est le Manning, qui le sépare du comté de Macquarie. Ch.-l., Raymond-Terrace; villes principales : Carrington et Stroud.

GLOCESTER, comté des Etats-Unis, Nouveau-Brunswick, borné au N. par la baie Chaleur et à l'O. par le golfe du Saint-Laurent, arrosé par le Nipsiguit, le Cawaquette, le Pohamoache et le Tracadie; superficie, 3,150 kilom. car.; 13,000 hab. Ch.-l. Bathurst. C'est une région très-accidentée, où de fertiles vallées alternent avec des collines boisées; le climat est tout à fait favorable à l'agriculture, et le développement considérable des côtes, en face desquelles se trouvent plusieurs îles, donne de grandes commodités pour la pêche et la navigation côtière. La principale branche d'industrie des habitants est la construction navale.

GLOCHIDE s. f. (glo-ki-de — du gr. *glôchis*, pointe). Bot. Division crochue qui se trouve au sommet des poils de certaines plantes.

GLOCHIDÉ, ÉE adj. (glo-ki-dé — rad. *glochide*). Bot. Qui a des poils disposés en glochides.

GLOCHIDION s. m. (glo-ki-di-on — du gr. *glochis*, flèche). Bot. Genre de plantes, de la famille des euphorbiacées, tribu des phyllanthées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent dans l'Asie et l'Océanie tropicales.

GLOCHIDIONOPSIS s. m. (glo-ki-di-o-no-psiss — de *glochidion*, et du gr. *opsis*, aspect). Bot. Genre d'arbres, de la famille des euphorbiacées, tribu des phyllanthées, dont l'espèce type habite Java.

GLOCHINE s. f. (glo-ki-ne — du gr. *glochis*, pointe). Entom. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des tipules, dont l'espèce type habite l'Allemagne.

GLOCKENSPIEL s. m. (glo-kèn-spièl — mot allem. qui signif. *carillon*). Mus. Instrument à clavier, en forme de piano, dans lequel les cordes sont remplacées par un nombre considérable de petites clochettes ou timbres, semblables à des timbres de pendules, et qui, comme les cordes du piano, sont frappées par des marteaux.

— **Encycl.** Cet instrument a été employé pour la première fois au théâtre, par Mozart, dans l'un de ses plus magnifiques chefs-d'œuvre, *il Flauto magico*.

Le *glockenspiel* est dû aux Allemands, qui appellent aussi de ce nom un jeu d'orgues composé de clochettes au lieu de tuyaux, et qui est ainsi décrit dans le *Manuel du facteur d'orgues* : « Ordinairement, on le place dans l'intérieur; quelquefois, il est à l'extérieur, où l'on voit des anges placés dans une Gloire, tenant d'une main une clochette sur laquelle ils frappent avec un marteau qu'ils portent dans l'autre main. Il y a des carillons qui sont munis d'un étouffoir en cuir ou en drap, pour empêcher les sons de se prolonger et de se mêler ensemble. Les carillons ne s'étendent ordinairement que dans les deux octaves supérieures du clavier; cependant, il paraît qu'il s'en trouve de quatre octaves, et que celui de l'église Saint-Michel, à Ohrdruff, a cette étendue. Il en existe aussi à la pédale. Au lieu de timbres en forme de cloches, on emploie quelquefois des tiges métalliques tournées en spirales et assujetties sur une caisse sonore qui augmente l'intensité de leurs sons. Un des inconvénients des carillons est de n'être presque jamais d'accord avec l'orgue, dont la température fait varier continuellement les jeux de fond, dans des proportions qui ne sont point dans le même rapport que celles des variations des métaux. Les marteaux qui frappent les timbres ou les tiges métalliques sont repoussés par un ressort, après qu'elles ont été mises en vibration, afin de n'en pas arrêter le son. »

En France, peut-être à cause des inconvénients signalés ci-dessus, le jeu du *glockenspiel* n'est guère usité dans l'orgue, et il nous semble qu'il n'y a pas lieu de le regretter, car ces sons de cloches ne nous paraissent pas convenir au caractère grave et majestueux de l'instrument.

GLOCKER (Ernest-Frédéric), éminent minéralogiste allemand, né à Stuttgard le 1er mai 1793. Il étudia d'abord la théologie à l'université de Tubingue, et, après avoir reçu les ordres, obtint une petite cure à Aalen. Cependant, en 1817, nous le voyons abandonner l'état ecclésiastique pour s'adonner tout entier à l'étude des sciences naturelles et principalement de la minéralogie, sous le célèbre professeur Weiss, à Berlin. En 1824, grâce à la recommandation de ce dernier, il fut nommé professeur de l'université de Breslau, emploi auquel il joignit, en 1832, celui de directeur du Muséum de minéralogie de l'université de cette ville. M. Glocker a écrit des ouvrages sur la minéralogie, dont les plus importants sont : *Caractère de la littérature minéralogique en Suisse* (Breslau, 1827); *Manuel de minéralogie* (Nuremberg, 1829-1831); *Précis de minéralogie, de géognosie et des pétrifications* (Nuremberg, 1839); *Rapports annuels de minéralogie* (Nuremberg, 1833-1841); *Generum et specierum secundum ordines naturales digestorum synopsis* (Halle, 1847). M. Glocker a aussi écrit de petites monographies minéralogiques fort curieuses, telles que : *Minéralogie des pays de la mer du Sud* (Breslau, 1827); *De graphite moravico* (1840); *Du cal-*